

— Oh ! de sottes idées ! Je n'en disconviens pas ; mais hier, après votre départ, j'ai réfléchi à cette résolution inattendue de mademoiselle d'Esparre de retourner à son pensionnat...

— Je vous en ai expliqué les motifs...

— Sans doute, mais c'est là qu'elle a connu ce Robert, qui a eu l'audace...

— Croyez bien, monsieur le comte, interrompit Me Ferté d'un air solennel, que, s'il y avait eu le moindre danger de ce côté, je n'eusse point consenti à céder. Mais je connais Jeanne. J'ai averti la supérieure, pris mes précautions, et je répons de tout !

— C'est que vous comprenez, sans croire qu'il y ait rien de sérieux dans le sentiment que mademoiselle d'Esparre porte à ce meurtre de faim, à ce coureur de dots ; sans douter d'elle, ni de la sévérité de votre surveillance, je puis me défier des entreprises de ce monsieur, et...

— Voyons ! fit le notaire, nous allons causer. Après tout, je suis bien aise de vous rencontrer. Mais il est midi passé, je meurs de faim, et si vous le voulez bien, nous causerons en déjeunant ; moi, du moins, puisque vous avez terminé votre repas à ce que je vois.

— Très volontiers, répliqua le comte.

— Du reste, je suis chargé d'une mission pour vous, monsieur le comte, et cela de la part de ma pupille elle-même. Mission qui achèvera de vous rassurer.

## XI

On n'a pas oublié que Désiré avait pris un billet pour Saint-Maur, à la suite de Me Ferté et de Jeanne d'Esparre. Il les avait suivis de loin et, après les avoir vus entrer au pensionnat, il s'était embusqué à quelque distance.

Pendant ce colloque, il s'était rapproché des deux hommes, en flâneur qui tue le temps ; et, en se rapprochant, il avait pu saisir au vol presque toute la conversation que nous venons de rapporter.

Le comte de Noiville n'était pas pour lui un inconnu. C'était cet homme qui avait fait condamner son frère et sa future belle sœur. Aussi lui avait-il, malgré sa prudence, décoché un regard de travers, qui eût fait frissonner Gérard de Noiville, s'il l'avait vu. Mais préoccupé de ses craintes et de ce que disait Me Ferté, il ne songeait guère à ce gamin qui rôdait autour de lui, d'un air en apparence indifférent.

— A la bonne heure, pensa Désiré, ils vont causer nécessairement de ce qui m'intéresse. Comment faire pour entendre sans être remarqué ?

On eût dit que Désiré n'avait qu'à former les souhaits pour qu'il fussent exaucés, car, au moment où il se posait ce point d'interrogation, les deux hommes, qui avaient causé sur le pas de la porte de la boutique — au lieu de s'y installer, — la traversèrent pour se diriger vers un jardinet, lequel faisait suite à la maison, et se composait d'un certain nombre de petits bosquets séparés les uns des autres par des treillages en bois recouverts de plantes grimpantes.

Là se dressaient quelques tables rustiques, et, sur l'une d'elles, le notaire se fit servir une côtellette et des œufs, avec un peu de fromage.

Tout en mangeant, Me Ferté continuait la conversation commencée, et le comte de Noiville, un peu confus d'être surpris en flagrant délit de jalousie, — ce qui l'humiliait, — s'excusait, maintenant, de son mieux en disant :

— Je vous répète que je me défie nullement de ma future ; mais j'ignorais si vos occupations vous permettraient d'accompagner vous-même votre pupille. Si j'avais su que vous viendriez en personne, je ne me serais, certes, pas dérangé. Seulement, si mademoiselle d'Esparre était venue sous la garde d'une simple domestique, il aurait très bien pu se faire qu'elle rencontrât ce docteur sur son chemin, et c'est ce que je voulais lui éviter. Elle aurait pu aussi jeter une lettre à la poste. Qui sait ?

— Jeanne est incapable d'une semblable inconvenance, répliqua le notaire avec quelque embarras ! car il se rappelait la démarche bien autrement grave de la jeune fille se rendant chez Robert lui-même.

— Et la mission dont je suis chargé, poursuivit-il vivement, achèvera de lever tous vos doutes.

— En effet, vous me l'avez déjà dit. Quelle mission ?

— J'ai une lettre à vous remettre en mains propres.

— Une lettre ? de qui ?

— De Jeanne !

— Oh ! oh ! fit le comte dont le front se rasséréna aussitôt. Voyons cela.

Le notaire ouvrit son paletot, tira de la poche de côté un portefeuille imposant, et y fouilla pour en extraire enfin une lettre sous enveloppe qu'il remit à son interlocuteur.

Au moment où ce dernier s'en emparait avec un visible empressement, un léger bruit de branchages froissés, non loin du bosquet, fit retourner la tête aux deux hommes ; mais, apercevant la servante qui s'approchait, avec le café, ils crurent que c'était elle qui avait frôlé le treillage, et ne s'occupèrent pas autrement de cet incident insignifiant.

D'ailleurs, le comte avait déjà ouvert la lettre, et, après l'avoir parcourue des yeux, dit joyeusement au notaire :

— Vous savez ce que contient cette lettre ?

— Je m'en doute, mais je n'en connais pas les termes.

— Eh bien, écoutez !

Et Gérard de Noiville lut à haute voix ce qui suit :

“ Monsieur le comte,

“ Au moment d'accomplir l'acte le plus grave de ma vie, j'ai voulu me recueillir et prier.

“ Je me retire donc pour quelques jours à mon ancien pensionnat de Saint-Maur-des-Fossés.

“ C'est ma dernière fantaisie de jeune fille. Je désire que vous n'y voyiez rien de blessant pour vous,

“ JEANNE D'ESPARRE.”

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

**INFORMATIONS** — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédions tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1880, et les files complètes (brochées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

**PREMIÈRE ANNÉE, 1880** — *Le Colporteur Baulit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percuteur de Mussey, Soufflé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gadoiseries honnêtes*. — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

**DEUXIÈME ANNÉE, 1881** — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Eddi l'Empisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

**TROISIÈME ANNÉE, 1882** — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Eddi l'Empisonneur* (suite et fin), *Le grand Ullite, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Navrant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

**QUATRIÈME ANNÉE, 1883** — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Drames d'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

Boîte 1986, B. de P.

MORNEAU & CIE. ÉDITEURS.

17 rue Ste-Fabrice, Montréal